

Commune de Corrèze



Bulletin Municipal

Juillet 2021



Corrèze en Corrèze



Horaires de la Mairie

Lundi et Jeudi : 8h30 à 12h00

Mardi, mercredi et vendredi :
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

☎ : 05.55.21.25.21

💻 : mairie.correze@wanadoo.fr

Mairie-de-correze.fr

Ouverture de la bibliothèque

Lundi : 16h à 18h

Mercredi : 14h à 16h

Samedi : 10h à 12h

☎ : 05.55.20.86.23

Instance de Coordination de l'Autonomie

☎ : 05.55.21.47.79

Assistante sociale

Mme Le Saint

☎ : 05.19.07.82.90

Office de Tourisme

☎ : 05.55.21.32.82

Ecole Primaire

☎ : 05.55.21.35.37 ou 06.43.71.53.70

Collège

☎ : 05.55.21.49.60

Conçu et réalisé par
Marie Barbazange, Catherine Mons
et Nadia Peschel

- Page 2 : [Le Mot du Maire](#)
- Pages de 3 et 4 : [Les Travaux](#)
- Pages 5 et 6 : [Yves Brun Photographe, Sociatex, Onmyodo et Lins'temps](#)
- Page 7 : [Centre de vaccination, Ecobuage et Salle du Centre Culturel](#)
- Page 8 : [Maison France Services et L'école](#)
- Page 9 : [Le Collège](#)
- Page 10 : [Inauguration de la Résidence Mekler-Boileau](#)
- Page 11 : [Jean-Marc Courtine, Alzheimer, Balades en Corrèze et Esprit Nature](#)
- Page 12 : [Jeux Bouge à Corrèze](#)
- Page 13 : [Bike-Park](#)
- Pages de 14 à 16 : [Tulle Agglo](#)
- Page 17 : [L'OTI](#)
- Page 18 : [La Fibre en Pratique !](#)
- Page 19 : [Gendarmerie](#)
- Page 20 : [Pour Notre Planète](#)
- Page 21 : [Etat Civil](#)
- Page 22 : [Magnifestations](#)
- Page 23 : [Gendarmerie](#)
- Page 24 : [APE et Corrèze Animation](#)
- Page 25 : [Danses et Gym](#)
- Page 26 : [Arts & Créations Corrèze](#)
- Page 27 : [La Bibliothèque](#)
- Page 28 : [Celti-Corr et Don du Sang](#)
- Page 29 : [Histoire et Patrimoine](#)
- Page 30 : [Les Bouleaux d'Argent](#)
- Page 31 : [L'ASVC](#)
- Page 32 : [Le CSCC](#)
- Page 33 : [Amicale des Sapeurs-Pompiers](#)
- Page 34 : [Le Fusil Corrèzien](#)
- Page 35 : [Tervas](#)



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

La campagne de vaccination nous permet d'être rassurés et d'espérer pouvoir profiter comme il se doit de cet été qui s'annonce, et à ce titre, je tenais à remercier les professionnels de santé qui ont rendu tout cela possible.

En effet, retrouver nos libertés et participer à la vie associative et aux animations à CORREZE est très attendu.

La commune de CORREZE soutiendra l'organisation de tout ce qui se fera dans le respect des contraintes sanitaires.

En parallèle, la vie communale se poursuit avec le lancement des travaux de la 1ere tranche de l'église St Martial ce qui va entrainer quelques aménagements et de l'activité dans notre cœur de bourg pendant plusieurs mois.

Le bike-park tant attendu par nos jeunes est en phase de finalisation.

La réouverture de la piscine municipale va permettre de profiter des belles journées ensoleillées.

Enfin les travaux de consolidation des murs du cimetière sont achevés et la récupération des emplacements en état d'abandon se poursuit.

Pour conclure je souhaite une nouvelle fois attirer votre attention sur la nécessité de respecter les restrictions sur l'utilisation de l'eau qui seront mises en œuvre si besoin. Le déficit en précipitations, récurrent ces dernières années, rend nos ressources fragiles et le bon usage de l'eau par chacun doit nous permettre de gérer ces fragilités.

Je sais pouvoir compter sur vous en attendant notre raccordement futur au réseau de la Vézère.

Bel été à tous, profitez, en prenant soin de vous et en respectant les gestes barrières

Jean-François LABBAT

La Vie de Notre Commune

Les Travaux

Voirie communale

Comme tous les ans, une tranche de travaux d'entretien courant de la voirie Communale va être engagée en début d'été (réfection des chaussées dégradées et des aqueducs obturés, dérasement des accotements, fossés...). Cette année les réfections vont concerner les routes de Bouysse, de Reynac, de Soularue, du Bessou, de l'Hospital ainsi que les rues d'En Bar et du Tisserand.

Vont aussi être réalisés certains aménagements sur des chemins ruraux, notamment au Puy Bacou, à Cayre, à Bouysse, aux Combes, au Puy Blanc et à la Chastre. La reprise de l'accès au camping, côté Mobil Homes, ainsi que la reprise de trottoirs le long de la RD26 à la Gare de Corrèze sont également prévus. L'ensemble de ces travaux est financé par la Commune avec l'aide d'une subvention du Conseil Départemental.

Par ailleurs, Tulle Agglo de par sa compétence voirie d'intérêt communautaire, ayant en charge les travaux de remise à neuf des voies communales usagées, va réaliser la reprise complète de la chaussée entre les villages de l'Hospital et du Peuch.

Cimetière

Les travaux de consolidation et de rénovation des murs de soutènement du cimetière démarrés en début d'année, sont en cours d'achèvement. Ils ont consisté principalement à reprendre ponctuellement les fondations, à renforcer la stabilité sur les zones définies par l'étude géotechnique (technique de cloutage), en surplomb des propriétés PICARD et SAUMON et enfin à reprendre en totalité les joints des maçonneries anciennes. En complément il a été réalisé un drainage à l'arrière des murs et la mise en œuvre d'un revêtement en enrobé qui va faciliter la circulation piétonne.

Le renouvellement partiel des clôtures et la rénovation de l'ensemble des portails complètent ces travaux d'aménagement.

En parallèle, ont été réalisées la consolidation et remise en état du tombeau monumental situé à proximité de la Chapelle des Pénitents afin d'y installer le Caveau communal.

L'ensemble de ces travaux doit être terminé avant l'été prochain.



Restauration et mise en valeur de l'Eglise Saint Martial

Comme cela a été indiqué sur le dernier Bulletin, le diagnostic des édifices protégés au titre des Monuments Historiques (Porte Margot, Eglise Saint Martial et Chapelle des Pénitents Blancs) achevé début 2018 a défini un programme de restauration et mise en valeur pour chacun d'entre eux.

Après l'obtention de l'accord de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Nouvelle Aquitaine pour lancer l'opération, ne restait que la confirmation de l'attribution des subventions par les différents financeurs qui a été obtenue courant mars.

Le plan de financement se décompose ainsi :

- Etat (DRAC) 27.50 %
- Région Nouvelle Aquitaine 24.50 %
- Département de la Corrèze 10 %

Les 38 % restant, revenant à la Commune et à la Fondation du Patrimoine avec laquelle nous avons signé une Convention (dont l'association Histoire et Patrimoine de Corrèze et ses environs est référente pour la campagne de mécénat populaire), mais nous aurons l'occasion d'y revenir.

Suite au choix des entreprises pour la rénovation de l'Eglise Saint Martial, prévue de se dérouler en deux phases (tranche ferme concernant les travaux extérieurs et tranche optionnelle pour la restauration intérieure), nous allons rentrer dans la phase active.

L'Ordre de Service pour le démarrage de la période de préparation (prévue sur un mois) a été notifié aux entreprises le 5 mai dernier, ce qui laisse supposer un démarrage effectif des travaux courant juin.



Monument aux Morts

Le Monument aux Morts de la Commune a été inauguré le 30 octobre 1921 et l'on va donc fêter ses 100 ans à l'automne prochain.

A cette occasion la Municipalité a décidé de faire procéder à un « rafraîchissement / restauration » afin de lui redonner un meilleur aspect.

Dans cet objectif, une consultation est en cours afin de choisir une entreprise apte à réaliser ces travaux avant le 11 novembre prochain.

Sécurisation de l'école

Dans le cadre du plan Vigipirate des travaux de sécurisation ont débuté à l'école pendant les vacances de printemps. Dorénavant tous les accès à l'école seront fermés. Après avoir sonné, une personne commandera l'ouverture depuis un visiophone. Ces travaux se sont déroulés conjointement avec ceux du collège.



La Vie de Nos Entreprises

YVES BRUN PHOTOGRAPHE

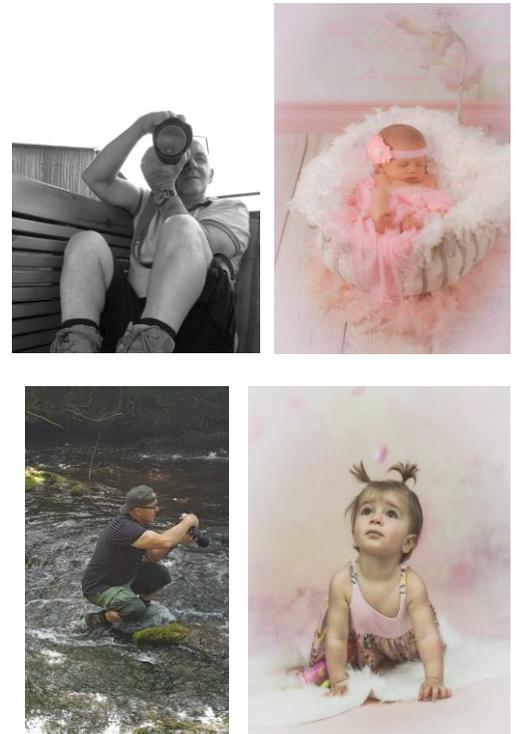
Je suis domicilié Gare de Corrèze, Rue du hameau des rivières.
Mon parcours professionnel débuta par quelques années au sein de l'armée française ce qui m'a permis de voyager dans plusieurs pays... ensuite j'ai exercé le métier de chauffeur routier international...

Passionné par la photographie j'exerce depuis bientôt 4 ans en tant que photographe professionnel, après avoir acquis de solides compétences techniques de façon autodidacte j'ai créé mon entreprise. Je réalise des shootings pour des particuliers et des professionnels.

Vous pouvez me retrouver sur ma page Facebook et sur Instagram.

<https://www.facebook.com/objectif.canon>

Mes coordonnées téléphoniques : 06.26.92.52.17



SOCIATEX

M. Ludovic MARTINEAU nouvellement installé à la Nouaille vous propose son expertise pour répondre avec son groupe SOCIATEX à toutes vos problématiques en informatique.

Dépannage sur Windows, MacOS, Linux, iOS et Android.

Intervention rapide à distance, à domicile ou sur site.

Vente de Matériel informatique

Contact téléphonique : 05 19 98 06 36

Adresse mail : contact@sociatex.com

Site Web : www.Sociatex.com

ONMYODO

Elodie est une praticienne en réflexologie plantaire, palmaire et crânio-faciale, formée également en conseils en aromathérapie, en massage à l'huile chaude ayurvédique, en lithothérapie. Elle va pratiquer toutes ces disciplines au 11 Rue de la Croix Ferrée au-dessous de l'Instance de Gérontologie où elle organisera un coin boutique pour vendre des produits destinés au bien-être, des huiles essentielles, végétales, des pierres, de l'encens ...

Coordonnées pour la joindre :

ONMYODO

11, La Croix Ferrée

19800 CORREZE

mail : onmyodo.bienetre@gmail.com

Téléphone : 07 69 58 94 84

LINS'TEMPS

GERAUDIE Samuel, 43 ans photographe portraitiste, photographie thérapeutique autodidacte.



La photographie rythme mon quotidien depuis mes 10ans, j'ai voulu fabriquer moi-même, l'objet de mes rêves. Il était sans doute bancal, mais il était pour moi le plus beau. Et je le possédais enfin ! MON PREMIER APPAREIL PHOTO, fait du carton d'une boîte à chaussures un trou pour la visée un trou pour imiter l'objectif et je jouais avec.

C'était le début d'une grande aventure, plus tard pour me faire plaisir et sans doute en voyant combien cet objet me passionnait, mes parents m'ont donné, vers 12 ou 13 ans, leur appareil photo. C'était un Kodak. Tout prenait son sens. Je n'étais plus dans le fictif et pouvais faire mes premières photos. Je ne savais sans doute pas encore que cette passion allait me suivre toute ma vie. Et pourtant, j'ai continué avec un Kodak plat que j'avais reçu pour mes 15 ans. J'ai bien-sûr utilisé les fameux "jetables". Ha j'en ai fait développer des photos ! Je faisais des clichés pour le plaisir. À 30 ans, j'ai eu mon premier appareil numérique et je me suis consacré à la photo plus sérieusement. En 2014, j'ai acheté mon premier reflex, le saint graal qui me donne envie d'aller toujours plus loin. La photo est un antidépresseur, une échappatoire aux soucis quotidiens. J'aime donner du plaisir aux gens autant que j'en prends. J'aime transmettre ce que je découvre.

J'ai créé ma société en Mars 2020 pour couvrir des évènements, je me suis vu confier les books de modèle Miss rondes et beaucoup d'autres comités de Miss entre autres.

Aujourd'hui je rajoute une corde à mon arc la photographie-thérapeutique, une méthode qui nous vient des Etats-Unis mais qui est encore peu répandue en France qui a pour but de réparer l'estime de soi, de se réconcilier avec son image et de s'accepter tel que l'on est. J'ai réussi à aider des personnes avec de simples shootings. C'est en voyant le bien que ça faisait aux modèles que j'ai voulu diriger mon entreprise dans ce créneau. Aujourd'hui j'exerce la photographie comme une activité complémentaire mais j'espère pouvoir en faire mon activité principale.

Mon home studio se situe 11 Rue des charrons 19800 CORREZE

Même si la photographie thérapeutique reste avant tout mon activité principale je fais aussi des photos de mariages, baptêmes, paysages ect d'ailleurs vous pourrez découvrir mon travail sur :

Facebook: <https://www.facebook.com/linstempsphotos.fr>

<https://www.facebook.com/aufildelacorreze> pour les paysages de notre belle Corrèze

Site internet : <https://linstempphotos.fr/>

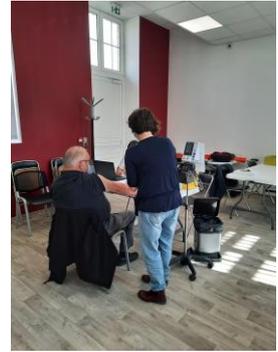
Contact : lins'temps photos tél. 07.80.38.44.27



Informations Diverses

Centre de vaccination

Un centre de vaccination a vu le jour le lundi 8 mars à Corrèze. Le maire de Corrèze a mis à la disposition des professionnels de santé, des locaux et du personnel. Après des menaces de fermeture le centre a pu rester ouvert grâce à la ténacité du personnel de santé et du maire ; Les vaccinations se font le mardi après-midi et le mercredi matin sur rendez-vous fixé par la maison de santé. Ce centre est ouvert à toutes les communes avoisinantes.



Ecobuage

Arrêté portant réglementation de l'usage du feu en CORREZE

Interdiction générale

Il est interdit à toute personne, **en toute période**

- de jeter des allumettes, cigares, cigarettes ou autres matières incandescentes qui seraient complètement éteints.
- de brûler à l'air libre tout type de produits manufacturés et matières tels que palettes, produits pétrochimiques, câbles, cartons, papiers...
- de procéder au brûlage des végétaux sur pied ou à l'écobuage.
- de brûler des déchets ménagers ou des déchets verts ménagers y compris dans des incinérateurs individuels.
- de lâcher des lanternes volantes.

Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par voies respectueuses de l'environnement : broyage sur place, apport en déchèterie, valorisation directe ; **leur brûlage est donc interdit.**

Salle du Centre Culturel

En raison de la fermeture des restaurants liée à la crise sanitaire, la Commune de Corrèze avait mis à la disposition des ouvriers la salle du Centre Culturel pour leur permettre de prendre leur repas à l'abri et au chaud. Cette démarche a été très appréciée des utilisateurs.

Maison France Services

France Services de Corrèze vous informe d'une permanence tous les mois avec un greffier à partir de septembre 2021.

Le vendredi 17 septembre 2021 de 9 h à 12 h, RDV à prendre au 05 55 21 43 12

Une permanence juridique physique assurée par un professionnel du droit pour des problèmes :

- **Conflits de voisinage** (Bornage, haie, copropriété...)
- **Succession** (renonciation à succession, conflit d'indivision...)
- **Travail, logement** (litige employeur/salarié ou bailleur/locataire...)
- **Finance** (Crédit à la consommation, surendettement, saisie sur salaire...)
- **Droit des personnes et de la famille** (divorce, séparation, garde d'enfant, pension alimentaire, violences conjugales, protection des personnes vulnérables, tutelle, curatelle, habilitation familiale...)
- **Aide juridictionnelle** (Assistance dans vos démarches pour obtenir la représentation gratuite d'un avocat...)

L'École



Cette année scolaire a été particulière, à l'image de la période que chacun vit actuellement. Peu à peu, tout en respectant le protocole sanitaire, nous proposons diverses activités aux élèves (intervenants sur les classes, randonnées par classe, activités jardinage, élevages dans certaines classes) afin de pallier toutes les sorties qui n'ont pu se faire. Une classe de l'école a travaillé avec un artiste : composition d'une chanson, enregistrement dans un studio et concert faisaient partie du projet de Mme Montali, enseignante de la classe de CM1-CM2.

Les travaux de sécurisation de l'école et du collège sont terminés ; tout est opérationnel depuis la fin mai.

L'année scolaire se termine ; une nouvelle année est déjà en préparation. Suite à une baisse des effectifs l'été dernier, de nouvelles inscriptions ont été enregistrées durant cette année ce qui porte actuellement à 115 le nombre d'élèves scolarisés. De nouveaux enfants devraient rejoindre l'école, notamment dans la classe intercommunale des 2 ans, une classe d'adaptation progressive à l'école.

A la rentrée, L'école de Corrèze comportera toujours ses 7 classes. Les inscriptions sont en cours. Pour rappel, l'inscription se fait tout d'abord en Mairie, avant une rencontre sur l'école. N'hésitez pas à transmettre l'information aux personnes de votre entourage qui pourraient être intéressées.

Bel été à tous, et à la rentrée !

Valérie Bergon, directrice de l'école de Corrèze

Le Collège

Chasse aux déchets au Collège Bernadette Chirac

Depuis le retour des vacances scolaires d'hiver, les élèves du Collège Bernadette Chirac se sont lancés dans une nouvelle activité pour le moins surprenante.

Sous l'impulsion de leurs deux professeurs d'Education Physique et Sportive, Monsieur Berthelet et Madame Martinie, tous les élèves du collège pratiquent désormais l'activité **Plogging**.

Venu des pays scandinaves, le principe de cette activité est de pratiquer du jogging tout en ramassant un maximum de **déchets** autour de soi.



Le moins que l'on puisse dire, c'est que les environs de notre commune ont eu tendance à être plutôt pollués durant les dernières décennies, et les élèves sont particulièrement **heureux** et **fiers** de ce geste en faveur de notre planète.

Les quelques photos prises durant les activités montrent la quantité de déchets retrouvés par les élèves. Suite à cela, ils ont effectué un tri de ce qu'ils ont récupéré avant de le jeter dans la bonne benne à ordures.

En conclusion, nous félicitons nos élèves et vous lançons un message :

Un bon déchet, c'est celui que l'on ne produit pas.



Afin de respecter le protocole sanitaire actuellement mis en place dans les établissements scolaires, la pratique s'est effectuée **avec masque pour chaque élève**, **lavage des mains** avant et après la pratique, et **utilisation de gants** de jardinage **désinfectés** entre toutes les utilisations par les élèves.

Inauguration de la Résidence Mekler-Boileau

Le 27 avril 2021 en présence de Mme la Préfète, M. le Vice-Président du Conseil Départemental, Mme la Vice-Présidente de Tulle-Agglo, Mme la Conseillère Départementale, M. le Maire de Corrèze, les Maires et Elus des Communes avoisinantes ont été inaugurés les appartements réalisés par la société Polygone dans les anciens locaux de l'usine GMC.

Ce projet se situe sur un site commercial avec pour objectif de satisfaire les personnes âgées ou handicapées grâce à la mise en place d'un ascenseur financé par la Commune.

Au total les 10 appartements (type 2, type 3) se composent :

- d'un espace cuisine ouvert sur une grande pièce de vie lumineuse
- d'une ou deux chambres
- d'une salle de bain avec douche à l'italienne et simple vasque
- d'une cave
- d'une place de stationnement

Les loyers varient selon les surfaces et les typologies des logements de 262 € à 455 €.

Il reste actuellement 3 appartements à louer. Pour tout renseignement s'adresser à :

Polygone au 05 55 86 25 69

Ce même jour ont été inaugurés les bureaux de L'Instance de Coordination de l'Autonomie de Corrèze et également celui de l'Assistante Sociale avec Mme la Présidente Danielle COIGNAC, Mme Sylvia MOUTY coordinatrice et Mme LE SAINT Assistante Sociale.



Jean-Marc Courtine

Depuis le 1^{er} Mars Jean-Marc COURTINE a repris du service dans notre Commune, pour la plus grande satisfaction de tous. Nous le remercions pour le travail sérieux qu'il effectue au quotidien.

Alzheimer

La Commune de CORREZE a signé le vendredi 2 Avril, la **Charte Ville Aidante Alzheimer**.

Nous souhaitons proposer aux familles, à partir du mois de septembre, des rencontres « café- mémoire et café papotage » dans les locaux de la commune. Ces moments permettront de réunir aidants et malades autour d'une collation et de tisser des liens en mettant en contact des familles à la recherche de réponses et de soutien.

Toutes les personnes désireuses de participer à ces moments peuvent se faire connaître auprès de la Mairie de Corrèze.

Balades en Corrèze

Cette année, la 12^{ème} édition de « Balades en Corrèze » organisée par le Conseil Département se déroulera du 4 juillet au 31 août et emmènera les marcheurs à la découverte de lieux inconnus et insolites.

A Corrèze la balade se fera le lundi 19 juillet, en partant de la Chapelle « Notre Dame du Pont du Salut » pour rejoindre les chemins qui sillonnent entre les puys sur les hauteurs de Corrèze. Cette promenade d'environ 6 kms se terminera par un apéritif offert par la municipalité.

Le départ se fera à 9h contre une participation de 2€. Le long du trajet sont prévus des points de ravitaillement et des animations.

Nous vous attendons tous et nous finirons la journée par notre 1^{er} marché de pays de la saison.

Esprit Nature

A partir du lundi 12 juillet Esprit Nature vous propose une activité « **tir à l'arc** » destinée aux adultes et aux enfants de 8 ans minimum au camping de Corrèze. Cette animation se déroulera tous les lundis à partir de 15h jusqu'au 16 août inclus pour 5€/personne.

Prendre rendez-vous au **06 74 59 05 00**

Esprit Nature animera aussi les marchés de pays du 19 juillet, 2 août et 16 août et proposera aux enfants la création de cerf-volant et une activité sarbacane.

Jeux Bouge à Corrèze



Jeux bouge à Corrèze

À la suite de nombreux échanges et d'une rencontre le 30 Avril 2021 entre les membres de la mairie, le club d'athlétisme de Corrèze, l'école ainsi que le collège de Corrèze, le projet "**Jeux bouge à Corrèze**" a été lancé.

À la rentrée de Septembre 2021, il sera proposé à tous les élèves, qu'ils proviennent de l'école ou du collège, de participer ensemble à des séances de renforcement musculaire, adaptées dans une logique ludique et sanitaire.

Ces séances, organisées du lundi au vendredi, auront lieu durant la pause méridienne et seront encadrées à la fois par les enseignants d'EPS du collège, et par l'un des entraîneurs du club d'athlétisme.

Nul doute que cette activité recevra un écho favorable de la part des élèves et de leurs parents, le fait de pouvoir s'entretenir physiquement en groupe, avec de la musique, et sous des formes de travail variées et innovantes, devrait représenter un levier important à la lutte contre la sédentarité pour les élèves de notre commune.

Les inscriptions pourront se faire dès la rentrée de septembre auprès des enseignants d'EPS du collège, auprès des professeurs de l'école, et auprès des membres de la mairie chargés de la surveillance lors de la pause méridienne.

N'ignorant pas le contexte sanitaire actuel, ce projet a été pensé pour être réalisable en toutes circonstances, et les modalités de pratique évolueront avec les nouveaux protocoles sanitaires

Une nouveauté à l'école !

A la rentrée les enfants pourront, pendant la pause méridienne, participer à des activités sportives.

Fondés sur la base du volontariat et encadrés par les professeurs d'EPS du collège Monsieur Quentin Berthelet, Madame Martinie et Monsieur Christian Villeneuve, responsable de l'athlétisme, ces entraînements se dérouleront dans la cour de l'école de 12h50 à 13h20.

M. Berthelet espère ainsi déclencher chez les enfants l'envie de s'inscrire à l'UNSS et surtout leur redonner le goût de la pratique sportive régulière.

Bike-Park

A la demande des jeunes de Corrèze, la Commune s'est engagée dans la réalisation d'un bike-park.

En effet une rencontre entre le Maire Jean-François LABBAT et quelques vététistes très au fait de ce qu'ils souhaitaient a débouché sur ce projet.

Destiné à la pratique de la descente VTT de façon ludique et accessible au plus grand nombre, le circuit se composera de 2 pistes en terre végétale, en stérile 0/20 avec un revêtement en sable 0/2 ou 0/4 sur une hauteur de 0,15 m, le tout sur une superficie de 2176m².

- piste bleue avec une descente = 80 m
- piste rouge avec une descente = 128 m

Le public ciblé : débutants et intermédiaires.

Les équipements sportifs utilisés : vélo type VTT.

Toute la signalétique et la fermeture du site seront réalisées en bois

Les travaux seront effectués par Théo ROMMELUERE, diplômé d'un DE JEPS VTT, outre la pratique du VTT, son activité consiste aujourd'hui en partie à créer des pistes VTT (bike Park, pump-track...)

Le bike park sera terminé pour l'été et ouvert à tous les amateurs !!!!



Après consultation, l'entreprise Rommeluère a été désignée pour la conception et la réalisation des travaux pour un montant TTC de 33 339.49 €.

Les subventions suivantes ont été sollicitées, à hauteur de 30% auprès du fonds européen Leader, de 20% auprès de Tulle Agglo et de 30% auprès du Département de la Corrèze.

Les travaux démarrés début juin seront terminés début juillet, pour une mise en service dans le courant de l'été après quelques semaines nécessaires au séchage.



Tulle Agglo

ASSAINISSEMENT

Prenons soin de nos réseaux

Ce que vous rejetez dans votre évier, vos toilettes ou vos égouts transite par les réseaux d'assainissement pour arriver jusque dans les stations d'épuration et rejoindre in fine les cours d'eau. Préservation environnementale, maintien des réseaux en bon état et bon sens appellent la vigilance de chacun.

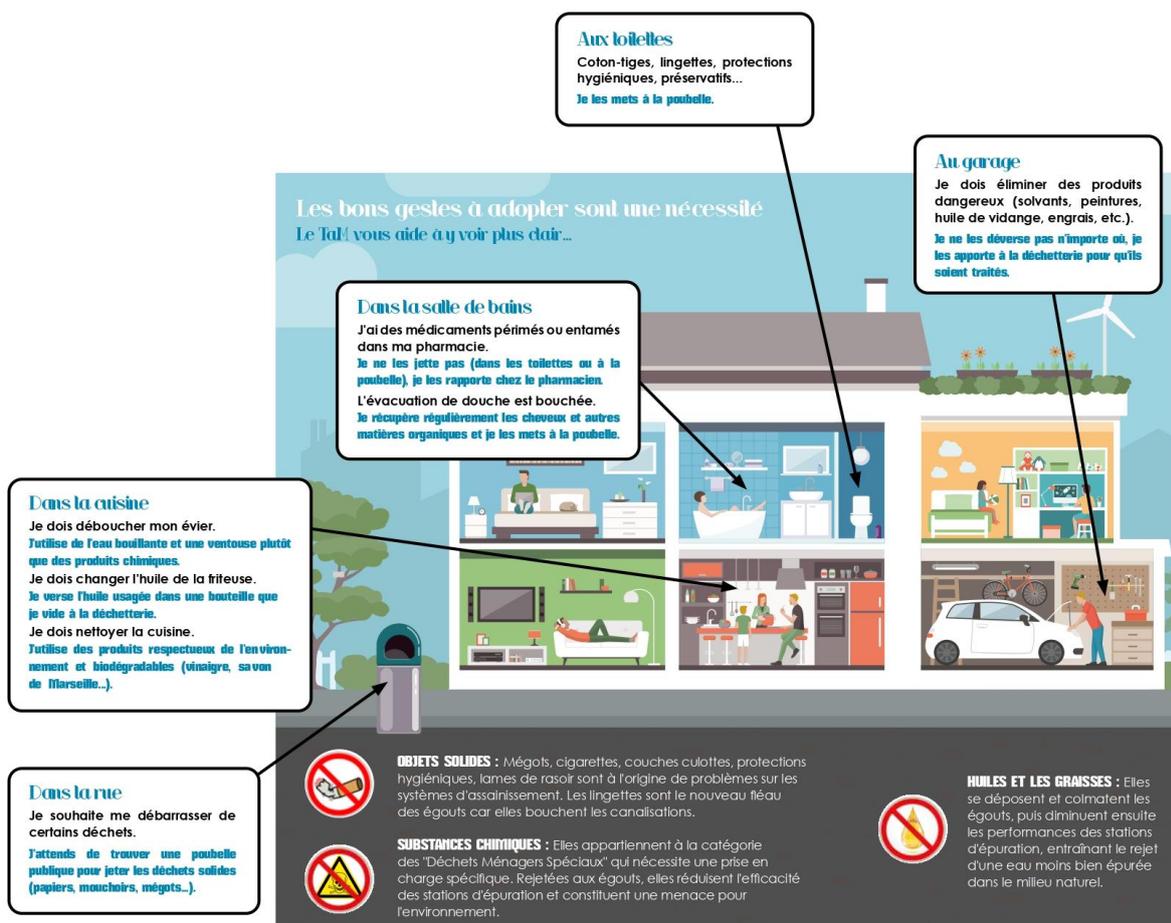
En début d'année, certains usagers ont remonté des problèmes d'odeur d'hydrocarbure provenant des réseaux assainissement. Le service assainissement de Tulle agglo a alors réalisé un curage préventif du réseau sans pour autant déterminer l'origine du problème.

Quel que soit le problème d'odeur, adoptez les bons réflexes :

- Vérifiez que vos siphons ne se sont pas asséchés, rajoutez de l'eau si nécessaire.
- Vérifiez que votre branchement d'eaux usées n'est pas obstrué.
- Si votre installation fonctionne correctement mais que vous avez des odeurs persistantes, contactez le service assainissement de Tulle agglo au 05.55.20.75.00 afin qu'il puisse intervenir rapidement pour identifier l'origine des odeurs.

Être raccordé au tout à l'égout, ou avoir une installation d'assainissement autonome d'ailleurs, ne signifie pas que l'on peut tout jeter dans les égouts ! produits chimiques, huile alimentaire ou de vidange, médicaments, lingettes, objets en tout genre, n'ont rien à faire dans les réseaux d'assainissement. Pour certains déchets, la déchetterie reste la SEULE ET MEILLEURE solution ! Car une fois dans les égouts, graisse et autres résidus se transforment peu à peu en masses visqueuses, et le bouchon guette ! Et cerise sur le gâteau (ou plutôt dans les réseaux), s'il se forme chez vous, ça peut déborder ou refouler (au propre comme au figuré). Et à chaque fois, le coût à supporter est important pour vous. Dans un cas, l'impact financier est direct : les dommages sont chez vous, vous payez. Dans un autre, l'impact financier est indirect : les dommages sont sur les réseaux publics, la collectivité paye. L'argent consacré à réparer est de fait non investi pour entretenir ou moderniser le service.

Dans la rue, les grilles d'évacuation des eaux de pluies ne sont pas non plus prévues pour jeter vos masques, chewing-gums ou mégots de cigarette notamment. Pour ces déchets, c'est direction la poubelle ! Le non-respect de ces règles a des conséquences sur la durabilité du réseau et les performances du traitement à la station d'épuration. Les rejets volontaires de tels résidus dans le réseau peuvent donner lieu à une amende et à la prise en charge des frais liés aux préjudices.



HABITAT

RENOVATION ENERGETIQUE

HABITAT : des aides pour vos projets

Pour les 5 prochaines années, Tulle agglo met en place un nouveau système d'aides renforcées en matière d'habitat. Un budget de 2 M€ y sera consacré. 70% des propriétaires occupants et l'ensemble des propriétaires bailleurs du territoire de l'agglo sont éligibles pour améliorer le confort de leurs logements. Des aides qui se couplent avec certaines aides de l'État et du département. Explications.

Des aides pour les propriétaires. À destination des propriétaires occupants et bailleurs, les aides à l'habitat de Tulle agglo mises en place pour 5 ans permettent de réhabiliter leurs logements en bénéficiant de conseils gratuits, d'une assistance tout au long du projet et d'aides financières. Le montant de celles-ci dépend du lieu d'habitation, en effet des zones et communes prioritaires ont été identifiées. Les travaux doivent être obligatoirement réalisés par des entreprises habilitées (type RGE...). Seuls les projets non commencés peuvent bénéficier des subventions. Des déductions fiscales, avances de subvention et prêt à taux zéro sont possibles sous conditions.

Un accompagnement personnalisé sera dispensé par une structure dédiée et sera pris en charge financièrement par Tulle agglo. Quelles sont les prestations ? Conseil et visite de votre logement, aide à l'élaboration de votre projet, simulation financière des aides (agglo, département, État), assistance et prise en charge du montage des dossiers de subvention, suivi administratif jusqu'au paiement de votre subvention. [n](#)

Pour savoir si vous êtes éligible ou déposer un dossier, rendez-vous sur : <https://agglo-tulle.fr/vie-pratique/habitat-logement-et-urbanisme/aides-pour-lhabitat>

Contact : 05 55 20 75 07

Parole d'Ana Maria Ferreira

Vice-présidente en charge de l'habitat, la politique de la ville et des gens du voyage

"L'Opération Programmée de l'Habitat (OPAH) ainsi que le Renouvellement Urbain (RU), ont permis de définir la politique de l'habitat de 2021 à 2025. Après une étude obligatoire, un diagnostic a déterminé les aides indispensables à apporter aux propriétaires occupants ou bailleurs pour faire face aux difficultés. Il faut une action forte pour combattre la crise de l'habitat. Nous avons l'ambition de lutter contre la vacance, la précarité énergétique, l'habitat dégradé et sauvegarder le patrimoine en centre bourg pour l'attractivité dynamique de notre territoire. Une enveloppe de 2 M€ est engagée par l'agglo pour la réhabilitation. Cela concerne 70% des foyers. D'autres aides de l'agglo viennent compléter dans le cadre de notre nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH 2021-2026) au profit des communes et des bailleurs sociaux. Ces aides en direction des travaux auront aussi des retombées notables sur le secteur économique. L'habitat doit faire partie de nos préoccupations liant détermination et résolution pour répondre aux besoins de tous. La diversité et la qualité de l'habitat seront à l'avenir un enjeu incontournable dans notre agglo."

Quelques points clés – Légendes de l'image

.01 Sectorisation des aides. Selon la commune, le montant des aides n'est pas le même : certains secteurs prioritaires ont été identifiés dans 5 communes (Corrèze, Cornil, Laguenne-sur-Avalouze, Sainte-Fortunade, Tulle) et permettent d'obtenir des aides bonifiées de la commune, de l'agglo, du département et de l'État. Sur le reste du territoire, les aides proviennent de l'agglo, du département et de l'État. Retrouvez ces secteurs d'intervention prioritaires sur le site <https://agglo-tulle.fr/vie-pratique/habitatlogement-et-urbanisme/aides-pour-lhabitat>.

.02 Un bonus pour le ravalement des façades. L'aide au ravalement des façades est uniquement disponible dans les secteurs prioritaires identifiés à Corrèze, Cornil, Laguenne-sur-Avalouze, Sainte-Fortunade et Tulle.

.03 Des conditions de ressources. L'obtention des aides est soumise à des conditions de ressources pour les propriétaires occupants : selon la composition du foyer (nombre de personnes), et le revenu fiscal de référence. Exemple : 19 074 € pour une personne seule ou 27 896 € pour un couple sans enfant.

.04 Un engagement sur la durée. Les propriétaires occupants s'engagent à occuper leur logement sur une durée minimum de 6 ans après la réalisation des travaux et l'obtention des aides. Côté propriétaires bailleurs, une convention doit être établie avec les services de l'État fixant à 9 ans l'engagement d'une location auprès de publics modestes et très modestes.

Propriétaire occupant

Sous conditions de ressources.



Les principales aides de l'agglomération

	Zones prioritaires	Reste du territoire
Travaux de rénovation énergétique	+ 3 000 €	+ 2 000 €
Accession d'un bien vacant avec travaux	+ 5 000 €	+ 3 000 €
Fusion de logements	+ 1 500 €	-
Ravalement de façade	Jusqu'à + 5 000 €	-



Exemple : La famille X

Foyer de 3 personnes. Revenu fiscal de référence : 21 496 €

Maison individuelle récente avec travaux : isolation des planchers, rampants de toiture et des murs par l'intérieur, chaudière gaz à condensation, robinets thermostatiques, radiateurs, VMC, porte d'entrée.

GAIN ÉNERGÉTIQUE : +70 %

COÛT TOTAL TTC : 23 871 €
AIDES ANAH : - 15 076 €
AIDES AGGLO : - 2 000 €
AIDE DÉPARTEMENT : - 1 024 €

Reste à charge : 5 769 €
soit 76 % d'aide

Propriétaire bailleur

Sans conditions de ressources.



Les principales aides de l'agglomération

	Zones prioritaires	Reste du territoire
Travaux de rénovation énergétique	+ 3 000 €	+ 3 000 €
Accession d'un bien vacant avec travaux	+ 5 000 € à 6 000 €	-
Ravalement de façade	Jusqu'à + 5 000 €	-
Mise en location d'un bien vacant avec travaux	+ 3 000 à 5 000 €	+ 5 000 €



Exemple : Le bailleur Y

Immeuble très dégradé de 3 appartements (55, 60 et 78 m²) avec travaux : plâtrerie, isolation, chauffage, menuiseries intérieure et extérieure, sanitaire, électricité, VMC, revêtements sols et murs, démolition, couverture.

GAIN ÉNERGÉTIQUE :
+37% POUR APPARTEMENT 1
+52% POUR APPARTEMENT 2
+59% POUR APPARTEMENT 3

COÛT TOTAL TTC : 216 440 €
AIDES ANAH : - 59 780 €
AIDES AGGLO : - 9 000 €

Reste à charge : 147 660 €
soit 32 % d'aide

Dans les deux cas, les aides sont cumulables entre elles. D'autres aides peuvent exister en fonction des situations de chacun.

aides de L'État

Et MaPrimeRénov' ?

MaPrimeRénov' est un dispositif d'aide à la rénovation énergétique portée par l'État. Il permet de financer des travaux pour améliorer le confort des logements et réduire la facture énergétique. Accessible à tous les propriétaires sans condition de revenus et copropriétés, le dispositif n'est malheureusement pas cumulable avec les autres aides de l'État et de Tulle agglomération. Les usagers ont la possibilité de choisir entre les deux dispositifs d'aides une fois les dossiers constitués. Le montage du dossier MaPrimeRénov' se fait uniquement en ligne.

Retrouvez le dispositif MaPrimeRénov' sur www.maprimerenov.gouv.fr et FAIRE, service public de conseil gratuit et d'information sur la rénovation énergétique sur www.faire.gouv.fr/marenov

projets

rénovation énergétique

HABITAT : DES AIDES POUR VOS PROJETS

Pour les 5 prochaines années, Tulle agglomération met en place un nouveau système d'aides renforcées en matière d'habitat. Un budget de 2 M€ y sera consacré. 70% des propriétaires occupants et l'ensemble des propriétaires bailleurs du territoire de l'agglomération sont éligibles pour améliorer le confort de leurs logements. Des aides qui se cumulent avec certaines aides de l'État et du département. Explications.

Des aides pour les propriétaires. À destination des propriétaires occupants et bailleurs, les aides à l'habitat de Tulle agglomération sont en place pour 5 ans permettent de réhabiliter leurs logements en bénéficiant de conseils gratuits, d'une assistance tout au long du projet et d'aides financières. Le montant de celles-ci dépend du lieu d'habitation, en effet des zones et communes prioritaires ont été identifiées. Les travaux doivent être obligatoirement réalisés par des entreprises habilitées (type RGÉ...). Seuls les projets non commercialisés peuvent bénéficier des subventions. Des déductions fiscales, avances de subvention et prêt à taux zéro sont possibles sous conditions.

Un accompagnement personnalisé sera dispensé par une structure dédiée et sera pris en charge financièrement par Tulle agglomération. Quelles sont les prestations ? Conseil et visite de votre logement, aide à l'élaboration de votre projet, simulation financière des aides (agglomération, département, État), assistance et prise en charge du montage des dossiers de subvention, suivi administratif jusqu'au paiement de votre subvention. Pour savoir si vous êtes éligible ou déposer un dossier, rendez-vous sur : <https://agglomeration-tulle.fr/vie-pratique/habitat-logement-et-urbanisme/aides-pour-l-habitat> Contact : 05 55 20 75 07

Propriétaire occupant

Sous conditions de ressources.



Les principales aides de l'agglomération

	Zones prioritaires	Reste du territoire
Travaux de rénovation énergétique	+ 3 000 €	+ 2 000 €
Accession d'un bien vacant avec travaux	+ 5 000 €	+ 3 000 €
Fusion de logements	+ 1 500 €	-
Ravalement de façade	Jusqu'à + 5 000 €	-



Exemple : La famille X

Foyer de 3 personnes. Revenu fiscal de référence : 21 496 €

Maison individuelle récente avec travaux : isolation des planchers, rampants de toiture et des murs par l'intérieur, chaudière gaz à condensation, robinets thermostatiques, radiateurs, VMC, porte d'entrée.

GAIN ÉNERGÉTIQUE : +70 %

COÛT TOTAL TTC : 23 871 €
AIDES ANAH : - 15 076 €
AIDES AGGLO : - 2 000 €
AIDE DÉPARTEMENT : - 1 024 €

Reste à charge : 5 769 €
soit 76 % d'aide

Propriétaire bailleur

Sans conditions de ressources.



Les principales aides de l'agglomération

	Zones prioritaires	Reste du territoire
Travaux de rénovation énergétique	+ 3 000 €	+ 3 000 €
Accession d'un bien vacant avec travaux	+ 5 000 € à 6 000 €	-
Ravalement de façade	Jusqu'à + 5 000 €	-
Mise en location d'un bien vacant avec travaux	+ 3 000 à 5 000 €	+ 5 000 €



Exemple : Le bailleur Y

Immeuble très dégradé de 3 appartements (55, 60 et 78 m²) avec travaux : plâtrerie, isolation, chauffage, menuiseries intérieure et extérieure, sanitaire, électricité, VMC, revêtements sols et murs, démolition, couverture.

GAIN ÉNERGÉTIQUE :
+37% POUR APPARTEMENT 1
+52% POUR APPARTEMENT 2
+59% POUR APPARTEMENT 3

COÛT TOTAL TTC : 216 440 €
AIDES ANAH : - 59 780 €
AIDES AGGLO : - 9 000 €

Reste à charge : 147 660 €
soit 32 % d'aide

Dans les deux cas, les aides sont cumulables entre elles. D'autres aides peuvent exister en fonction des situations de chacun.



Ana Maria Ferreira
Vice-présidente en charge de l'habitat, la politique de la ville et des gens du voyage

L'opération Programmée de l'habitat (OPH) ainsi que le Renouveau Urbain (RU), ont permis de définir la politique de l'habitat de 2021 à 2025. Après une étude obligatoire, un diagnostic a déterminé les aides indispensables à apporter aux propriétaires occupants ou bailleurs pour faire face aux difficultés. Il faut une action forte pour combattre la crise de l'habitat. Nous avons l'ambition de lutter contre la vacance, la précarité énergétique, l'habitat dégradé et sauvegarder le patrimoine en centre bourg pour l'attractivité dynamique de notre territoire. Une enveloppe de 2 M€ est engagée par l'agglomération pour la réhabilitation. Cela concerne 70% des foyers. D'autres aides de l'agglomération viennent compléter dans le cadre de notre nouveau Programme

J1 Soutien financier des aides. Selon la commune, le montant des aides n'est pas le même : certains secteurs prioritaires ont été identifiés dans 5 communes (Cortatze, Comit, Laguenne-sur-Avalouze, Sainte-Fortunade, Tulle) et permettent d'obtenir des aides bonifiées de la commune, de l'agglomération, du département et de l'État. Sur le reste du territoire, les aides proviennent de l'agglomération, du département et de l'État. Retrouvez ces secteurs d'intervention prioritaires sur le site <https://agglomeration-tulle.fr/vie-pratique/habitat-logement-et-urbanisme/aides-pour-l-habitat>.

J2 Un bonus pour le ravalement des façades. L'aide au ravalement des façades

J3 Des conditions de ressources. L'attribution des aides est soumise à des conditions de ressources pour les propriétaires occupants : selon la composition du foyer (nombre de personnes), et le revenu fiscal de référence. Exemple : 19 074 € pour une personne seule ou 27 894 € pour un couple sans enfant.

J4 Un engagement sur le durée. Les propriétaires occupants s'engagent à occuper leur logement sur une durée minimum de 6 ans après la réalisation des travaux et l'attribution des aides. Côté propriétaires bailleurs, une convention doit être établie avec les services de l'État avant

aides de L'État Et MaPrimeRénov' ?

MaPrimeRénov' est un dispositif d'aide à la rénovation énergétique portée par l'État. Il permet de financer des travaux pour améliorer le confort des logements et réduire la facture énergétique. Accessible à tous les propriétaires sans condition de revenus et copropriétés, le dispositif n'est malheureusement pas cumulable avec les autres aides de l'État et de Tulle agglomération. Les usagers ont la possibilité de choisir entre les deux dispositifs d'aides une fois les dossiers constitués. Le montage du dossier MaPrimeRénov' se fait uniquement en ligne.

Retrouvez le dispositif MaPrimeRénov' sur www.maprimerenov.gouv.fr et

L'OTI

Ouvrons ensemble une nouvelle parenthèse à Tulle en Corrèze.

“Retrouver sa famille et ses amis dans un cadre convivial”, “se reconnecter avec une nature préservée”, “profiter des grands espaces”... Voici les principales aspirations des vacanciers pour 2021. Alors vous savez quoi ? On est une destination à la mode !

Notre territoire touristique c'est :

- 900km² soit 2 fois plus d'espace en liberté (par rapport à la densité moyenne française),
- 2 fois plus d'authenticité et de ruralité (par rapport à la moyenne d'agriculteurs et de producteurs dans la population active française),
- plus de 700km de chemins de randonnée balisés, plus de 600 sites et circuits touristiques classés... Bref c'est une belle parenthèse en pleine Corrèze.

Pour donner du sens à cette parenthèse, l'Office de Tourisme vous prépare une saison aux petits oignons : un programme d'animation interactif et familial, une campagne de communication qui met en scène le territoire et les acteurs du tourisme local, des accueils théâtralisés... et plein d'autres belles surprises.

Rdv sur votre site internet tulle-en-corrèze.com et votre page Facebook « Tulle en Corrèze » pour toutes les actualités.

Programme d'animation à Corrèze :

Le lundi 19 juillet à 15h30

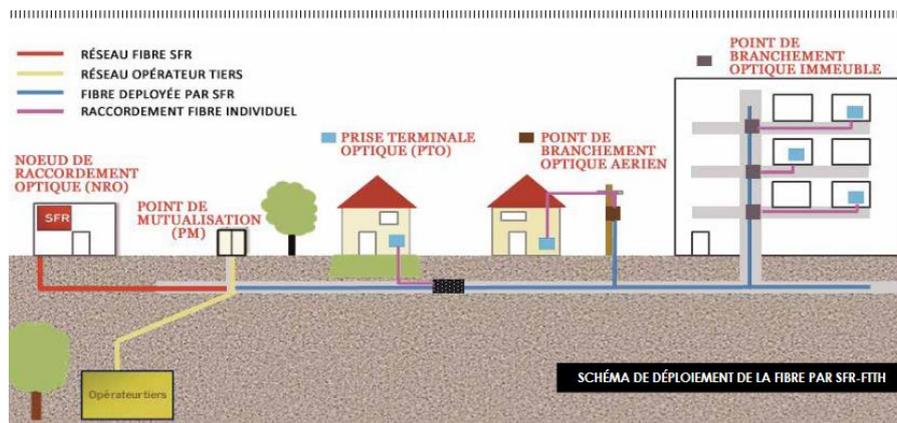
Rdv devant l'office de tourisme

Durée : 1h

Découvrez Corrèze autrement

Un clocher venu d'Angleterre, une mairie pas vraiment officielle, de puissantes familles qui se sont déchirées etc. : le village de Corrèze regorge de faits insolites et d'anecdotes qui le font voir sous un autre angle.

La Fibre en Pratique !



Ça y est ! La fibre est là !

C'est LA bonne nouvelle du moment. Finies donc les prises de tête à la maison, les interminables minutes pour envoyer un mail, les images saccadées de vos films préférés...

Avec le THD (Très Haut Débit), toute la famille peut être connectée, les travailleurs peuvent télétravailler et les entreprises peuvent se développer sans obstacle. La fibre est donc là, en bas de la rue. Mais 2 ou 3 questions se posent malgré tout.

Voici quelques réponses pratico-pratiques !

Qui déploie la fibre sur le territoire ?

Un constructeur de réseaux THD intervient :

SFR-FTTH en zone AMII* soit les 35 communes membres de l'agglomération en 2016.

En zone AMII* : sur cartefibre.arcep.fr sur www.sfr-ftth.com/test-deligibilite

J'ai souscrit à un abonnement fibre, comment ça se passe ?

C'est l'opérateur auprès de qui vous avez souscrit le contrat qui se charge de raccorder votre domicile au réseau fibre situé dans votre rue.

J'habite un habitat collectif, comment arrive la fibre dans mon logement ?

Une convention liant le constructeur et le propriétaire ou la copropriété (via votre syndic) de l'immeuble doit être signée. Elle permet à l'opérateur de déployer la fibre et de poser un (ou des) boîtier(s) de branchement dans les parties communes de votre immeuble. Après quoi votre appartement pourra être raccordé au réseau fibre.

Quand je teste mon éligibilité, le message suivant apparaît "ouverture en cours de programmation", cela signifie que la fibre optique a été déployée dans votre secteur et ce jusqu'en limite de votre propriété. Cependant, le contrôle du déploiement et du signal délivré est en cours de réalisation. Le délai peut prendre quelques semaines. Il convient d'attendre que le message lié à votre adresse passe de « ouverture en cours de programmation » à « ouvert ».

Dois-je modifier mon installation intérieure pour la fibre ? Non, l'installateur verra avec vous les modalités de pose de la fibre. La Prise Terminale Optique (PTO) et la box seront installées à proximité de votre prise téléphonique actuelle ou pour les logements récents dans la partie télécom de votre coffret électrique. Vous pouvez demander de positionner la PTO dans une autre pièce. En fonction de la faisabilité technique, l'installateur pourra répondre favorablement à votre demande.

Je suis confronté à une panne, que dois-je faire ?

Vous devez systématiquement appeler votre fournisseur d'accès internet qui effectuera un premier diagnostic et demandera à SFR FTTH d'intervenir si le problème provient du réseau fibre.



GENDARMERIE

Mon Véhicule



Constituant un préjudice important pour les victimes, les vols de véhicules peuvent être évités en respectant quelques règles minimales de prévention. Comment se prémunir contre la délinquance liée aux véhicules ?

Connaître les techniques des voleurs :

- Le *vol simple* est le scénario le plus courant. Le véhicule est dérobé sans violence ni contrainte ;
- Le *car-jacking* consiste à voler un véhicule en utilisant la force ou la menace sur le conducteur et les éventuels passagers. Les auteurs agissent généralement lorsque le véhicule est à l'arrêt (ex : à un feu rouge) ou après avoir provoqué une collision ;
- Le *home-jacking* est le fait de dérober un véhicule après avoir récupéré les clés dans une habitation en commettant ou non une effraction, avec ou sans recours à la violence ou la menace ;
- Le *vol à la roulotte* correspond au vol des objets se trouvant à l'intérieur du véhicule (autoradio, système GPS, téléphone portable, etc..) et au vol des accessoires sur le véhicule (sièges en cuir, jantes, etc..) ;
- *Nouvelle technique : le mouse-jacking* est une technique de vol électronique sans effraction. Après avoir relevé le numéro de série du véhicule présent sur le pare-brise, les voleurs l'utilisent pour commander une nouvelle clé chez le concessionnaire. Avec la clé, l'auteur pénètre dans le véhicule et connecte un ordinateur portable pour réinitialiser l'électronique. La clé peut alors permettre de démarrer le véhicule.

Quelques recommandations :

- Verrouillez votre véhicule chaque fois que vous en sortez ;
- Ne laissez pas votre véhicule en marche sans surveillance ;
- Évitez de laisser les clés sur le contact même dans des lieux fermés (garage, cour, jardin) ;
- Équipez votre véhicule d'un système antivol électrique (alarme, anti-démarrage) ou bien mécanique (cane antivol) ;
- Ne laissez pas d'objets de valeur (GPS, badge de péage, etc..) ainsi que la carte grise et votre permis de conduire à l'intérieur du véhicule ;
- **Face à car-jacking :**
 - Restez vigilant en cas d'accrochage suspect (lorsque les circonstances ne se prêtent pas à un accident)
 - Ne tentez pas de résister à tout prix à l'agresseur.

Pour Notre Planète

Frelon européen



AVIPUR LIMOUSIN

Société spécialisée dans la destruction de nids de guêpes et de frelons

Par des arrêtés préfectoraux, c'est une compétence qui ne relève plus directement des pompiers. La capture ainsi que la destruction des nids d'hyménoptères (guêpes et frelons), sont aujourd'hui confiées à des professionnels de la désinsectisation, comme Avipur Limousin.

Nos solutions d'extermination sont variées (pulvérisation, poudrage, paintbal, drone), rapides et efficaces, adaptées à chaque situation. Un technicien dédié vous accompagnera jusqu'à la résolution de votre problème.

Exterminer un nid de guêpes ou de frelons est la solution la plus efficace pour vous protéger et protéger l'environnement proche

. Il est fortement recommandé de traiter le nid le plus rapidement possible après constatation de son existence afin de limiter l'augmentation de la colonie et le danger qu'elle représente.

Voici quelques conseils pour éviter les piqûres de guêpe, d'abeille ou de frelon :

- Évitez les alentours des poubelles, des fruits tombés de l'arbre (dont elles raffolent) ou des parterres en fleurs.
- Ne laissez pas de canettes de soda ouvertes, et ne buvez jamais dans une canette si vous l'avez laissée sans surveillance (risque de présence à l'intérieur).
- Ne portez pas de vêtements de couleurs vives ou avec des grands motifs de fleurs. Le blanc, le vert et le brun clair sont les couleurs qui attirent le moins les guêpes et frelons.
- Attention si vous marchez pieds nus dans une pelouse avec des trèfles, pâquerettes, etc... Vous risquez de marcher sur une guêpe, une abeille et de vous faire piquer.
- Évitez les mouvements brusques si vous êtes à proximité d'une guêpe ou d'un frelon. Ne tuez jamais un insecte en l'écrasant sur votre corps, chassez-le plutôt d'une chiquenaude ou en soufflant.
- Les guêpes, frelons ou abeilles morts émettent une odeur qui attire leurs congénères, enlevez donc les insectes morts dès que possible. Évitez également de les tuer à proximité du nid, car cela attire leurs congénères.

Pour tout cas spécifique nous vous établirons un devis gratuitement. Toutes nos interventions sont garanties. AVIPUR LIMOUSIN Société spécialisée dans la destruction de nids de guêpes et de frelons

Etat Civil

Etat civil... De Janvier à Juin

Le Maire et le Conseil Municipal

Souhaitent la bienvenue à :

Le 26 janvier 2021 : Ania de Abdenour MEDDAH et de Sarra LARBAOUI

Le 16 février 2021 : Arthur de Clément JOCAILLE et de Fanny LELEU

Le 16 février 2021 : Céleste de Clément JOCAILLE et de Fanny LELEU

Le 16 février 2021 : Joseph de Clément JOCAILLE et de Fanny LELEU

Le 16 avril 2021 : Arsène de Mathieu GUICHARD et d'Emmanuelle LUCAS

Le 3 juin 2021 : Abby de Jérémy GUILBAUD et Angélique BORDIER

Assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de :

Marie Thérèse DUREYSSEIX, le 9 janvier 2021

Hubert BRETTE, le 13 janvier 2021

Jean DUVERT, le 25 janvier 2021

Jean Denis VAREILLE, le 29 janvier 2021

Domingo DE ALMEIDA, le 2 février 2021

Michel PAQUET, le 28 février 2021

Marie-Antoinette VERGNE née SOURIE, le 2 mars 2021

Bernard GUICHON, le 9 juin 2021

Louis MAGNAVAL, le 15 juin 2021

Manifestations

14 juillet : Repas animé par l'amicale des Sapeurs-Pompiers, bal populaire et feu d'artifice offerts par la Mairie

Du 16 juillet au 27 août : visite essentielle de Corrèze tous les jeudis à 11h organisée par l'OTI (gratuit)

19 juillet : Balade en Corrèze

19 juillet : Marché festif avec animation musicale organisé par le CSCC et l'APE

24 juillet : Balade Contée de Corrèze avec nos accordéonistes et Histoire et Patrimoine de Corrèze et de ses environs

31 juillet au 16 août : Exposition au Centre Culturel organisée par Histoire et patrimoine

31 juillet : Balade contée de Corrèze organisée par Histoire et Patrimoine de Corrèze et de ses environs

2 août : Marché festif avec animation musicale organisé par Corrèze animation et les Bouleaux d'Argent

6 août : Foire artisanale organisée par Club Sport et Culture Corrèze

Du 4 août au 6 août : Exposition photos organisée par Art et Créations

Du 9 août au 14 août : Exposition de peintures organisée par Art et Créations à la Chapelle des Pénitents

10 août : Vide grenier organisé par Corrèze Animation

16 août : Marché festif avec animation musicale organisé par l'ASVC

Du 20 au 22 août : Stage de vitrail organisé par l'association TERVAS

26 août : Don du sang à la salle polyvalente de 15h à 19h

8 septembre : Pèlerinage à notre Dame du Pont du Salut

26 novembre : Don du sang à la salle polyvalente de 15h à 19h

La Vie de Nos Associations

APE de l'École



En raison du contexte sanitaire, l'association des parents d'élèves n'a pas pu faire de manifestations.

Cependant, nous avons organisé des concours via le biais de notre groupe Facebook APE "Les Bambins de Corrèze" tels que le concours de Pâques et à venir le concours de la fête des mères et de la fête des pères.

L'association sera présente sur le marché de pays du 19 juillet. Nous restons mobilisés pour les projets de fin d'année de l'école.

Le bureau sera démissionnaire à la rentrée, pour éviter une mise en sommeil de l'association, nous comptons sur votre investissement.

Le Bureau

CORREZE ANIMATION

Après une période difficile pour nous tous, nous espérons vivement que collectivement nous approchons de la sortie du tunnel.

Avec la fin du couvre-feu et la levée des autres restrictions, nous serons heureux aux côtés de nos collègues des autres associations de participer à l'animation du village cet été.

Merci d'inscrire sur votre agenda le marché festif du lundi 2 août prochain que nous coorganiserons avec nos collègues "Les bouleaux d'argent" animé par notre ami Rémi SALLARD, sur la place de la Mairie en soirée. Nous avons également la volonté d'organiser comme d'habitude un vide grenier et notre traditionnelle fête des champignons, mais aujourd'hui nous ne sommes malheureusement pas en mesure de vous annoncer les dates car nous sommes dans l'expectative concernant les règles sanitaires précises qui seront en vigueur. Le cas échéant, nous ne manquerons pas de vous tenir informés par voie de presse et d'affichages. En attendant de vous revoir très bientôt avec bonheur, nous vous souhaitons un bel été à CORREZE



Association **Dances & Gym** Corrèze

Nous espérons pouvoir à nouveau vous proposer nos différents cours de danses ; country et danses de Salon, ainsi qu'éventuellement une activité gymnastique.

En dépendront : le nombre de participants dans chacune des différentes sections proposées et selon les professeurs qui accepteront ou non retravailler pour l'association, selon leurs disponibilités.

COUNTRY* : Mardi de 20 h à 21h 30 répétitions et le 3^{ème} Vendredi de chaque mois de 19h30 à 21h,

Dances de Salon* : chaque vendredi de 20h30 à 21h30, hormis le 3^{ème} Vendredi de chaque mois (country).

Eventuelle section Gym* non définie, le jeudi soir à voir

**Dans l'attente de la possibilité de pouvoir reprendre,
pour toutes informations complémentaires,
n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante :**

asso-dances-correze@orange.fr

A bientôt

Christine Demerville
Présidente

Cathy Dubois
Trésorière

** sous conditions : du nombre d'adhérents, si nos professeurs souhaitent reprendre et selon leurs disponibilités et les conditions sanitaires exigées.*

Salle Mairie de CORREZE 19800 CORREZE



Association Arts & Créations Corrèze

Du 3 au 8 aout 2021 : Exposition de photos

« Coup d'œil dans notre assiette » à la salle polyvalente de la Mairie. 10h30-12h30 et 15h-19h

Le 4 aout 2021 : 5^{ème} marathon-photo de Corrèze

Comme les autres années, le rendez-vous est fixé à 9h à la salle polyvalente, place de la mairie.

Il s'agit, rappelons-le, de se balader dans la ville, seul(e) ou en équipe de 2, en faisant des photos pour illustrer 2 thèmes donnés par le jury (un pour le matin, un pour l'après-midi).

Les enfants mineurs peuvent participer avec l'accord de leurs parents.

Il faut être équipé soit d'un appareil photo numérique soit d'un Smartphone muni d'un cordon USB pour télécharger les photos.

- On s'inscrit à l'avance pour la journée entière en se connectant à notre site* ou bien en retirant le bulletin d'inscription à la mairie (aux heures d'ouverture)
- On peut s'inscrire également sur place, le jour du marathon-photo.
- L'inscription fixée à 5€/personne (1€ pour un mineur) est valable pour la journée. Elle est versée le matin du 4 aout, avant le lancement du 1^{er} thème.
- Des cadeaux récompenseront les 3 premières équipes de chaque thème, adultes et enfants seront distingués comme tous les ans.
- *Le verre de l'amitié offert par la mairie clôturera cette journée vers 18h30.*

*Bulletin d'inscription et règlement du marathon-photo sont sur le site

artscreationscorreze.wixsite.com/arts-correze

Du 10 au 18 août 2021 : Exposition de peintures, sculptures et photos, à la Chapelle des Pénitents.

L'exposition sera ouverte tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

Cette année, on retrouvera les exposants présents depuis le début (6 ans déjà) ainsi que les artistes suivants : Michelle Barbazanges, Danièle Chabrilangeas, Luc Segond et Pierre Soulier.

Par ailleurs, l'assemblée générale des adhérents de l'association se déroulera le vendredi 13 août à 19h à la chapelle des Pénitents.

A bientôt, au plaisir de se retrouver.



Photos de
Mme Manville



La Bibliothèque municipale



Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 18h
Mercredi : 14h - 16h
Samedi : 10h - 12h



La bibliothèque a pour mission de donner à chacun la possibilité de s'informer, se former, de développer son imagination et de se divertir. En assurant le libre accès de tous à la connaissance, la culture, l'information et aux loisirs, elle contribue à la lutte contre les inégalités sociales.

Un des avantages d'une bibliothèque de proximité est d'avoir une relation privilégiée avec ses lecteurs et ainsi de mieux connaître les goûts et attentes de chacun et par conséquent de cibler les critères de choix dans la sélection et l'achat de livres.

Ce que vous ne trouvez pas à la bibliothèque nous pouvons vous le réserver soit à la médiathèque ERIC ROHMER de TULLE avec laquelle nous sommes en réseau ou à la BDP de la CORREZE.

Pour satisfaire vos demandes une navette hebdomadaire nous livre toutes les réservations

La bibliothèque ne pouvant pas accepter tous les dons de documents, il est impératif de se renseigner auprès des bénévoles aux heures d'ouvertures.

L'emprunt de documents est gratuit et ouvert à tous.

Nous souhaitons à nos lecteurs toujours autant de plaisir dans la découverte de belles, de tendres, de terribles et de drôles histoires.

Venez nous rencontrer, le choix est vaste, le fonds est riche, vous serez surpris. Franchissez le seuil de notre porte, vous ne le regretterez pas.

Le 9 octobre 2021 à la salle des fêtes de Corrèze à 19h30 dans le cadre de « Coquelicot » nous aurons un apéro-conté

A bientôt dans le respect des règles sanitaires

Bibliothèque de CORREZE : 05.55.20.86.23

Place de la mairie (entrée office de tourisme)

Bibliotheque.correze @ orange.fr

CELTI-CORR



L'Association Celti-Corr a été créée par deux musiciens amateurs, passionnés de musique celtique (Irlande, Ecosse, Bretagne...), dans le but de rencontrer d'autres musiciens pratiquant régulièrement leur instrument, pour partager leur plaisir à jouer ce répertoire joyeux et entraînant, dans le cadre de sessions conviviales.

Ne soyez pas timides et n'hésitez pas à les contacter :

Facebook : Celti-Corr <https://www.facebook.com/Celti-Corr-101595365424933>

Mail : andeorai@yahoo.fr

Tel : 06 11 41 63 67

DON DU SANG



Un don de sang de 15 mn peut sauver 3 vies !! Nous comptons plus que jamais sur vous.

Nous vous attendons :

- jeudi 26 août

-vendredi 26 novembre

Cette collecte se fera dans la salle polyvalente de Corrèze dans le respect des gestes barrières de 15 h à 19 h

Un grand merci pour votre participation

Danièle Ravidat



HISTOIRE ET PATRIMOINE DE CORREZE ET SES ENVIRONS

Après 15 mois vécus dans des conditions inédites qui ne permettaient ni les réunions de travail, ni les manifestations ouvertes au public, nous pouvons désormais espérer un retour prochain à une situation plus favorable à la reprise des activités associatives sous leur forme habituelle.

Histoire et Patrimoine n'a pas pour autant cessé de travailler durant la période écoulée. Des travaux de recherche et d'écriture ont été effectués, des démarches visant à la sauvegarde de certaines pièces de notre patrimoine ont été engagées, une réflexion a été menée concernant les actions futures.

D'autre part, le bureau de l'association a repris ses réunions afin de mettre la dernière main à l'exposition de cartes postales anciennes de l'ancien canton de Corrèze qui devait être présentée à l'été 2020. Elle va donc être ouverte au public à Eyrein d'abord, du 3 au 11 juillet, puis à Corrèze, du 31 juillet au 15 août, à Saint-Augustin du 26 au 29 août, à Orliac de Bar enfin, en septembre, à des dates qui restent à préciser. Il va sans dire qu'organisateur et visiteurs devront respecter les contraintes sanitaires en vigueur, dans l'intérêt de tous.

Enfin, un évènement majeur se prépare : le début du chantier de restauration des monuments historiques de Corrèze (église Saint-Martial, chapelle des Pénitents blancs, porte de la ville). Vaste chantier prévu sur 3 ans et dont la 1^{ère} tranche concernera l'extérieur de l'église paroissiale (toitures et façades), dès cette année. Malgré les aides de la DRAC et du département, la commune a besoin de soutien dans cette entreprise. C'est pourquoi notre association s'associe à la municipalité pour lancer un appel aux dons par le biais de la Fondation du Patrimoine (le dossier est en cours de constitution). Cet appel s'adresse à tous ceux, particuliers ou entreprises, qui souhaitent ainsi manifester leur attachement à notre territoire et à son rayonnement. (*Rappel : ces dons bénéficient des avantages fiscaux prévus par l'Etat dans le cadre du mécénat populaire*)

Les Bouleaux d'Argent

Le contexte sanitaire rendant difficile la tenue de l'Assemblée Générale 2020, le Bureau de l'Association des Bouleaux d'Argent, réuni courant mai 2021, a choisi de la faire par consultation à distance.

79 adhérents ont reçu un courrier pour se prononcer sur les bilans moral et financier.

Les comptes ont été approuvés par 76 adhérents. Nous les remercions pour leur confiance. Le Bureau et le Conseil d'Administration ont été reconduits pour 2021.

Exceptionnellement pour cette année 2021, bien particulière tout comme l'année 2020, les cartes d'adhérents ont été offertes par le Club et distribuées à ceux qui ont renouvelé leur adhésion.

Les Activités vont reprendre en fonction de l'évolution de la situation sanitaire actuelle :

- MARCHÉ

À partir du Lundi 31 mai

- « BALADE en Corrèze »

À laquelle nous participerons le Lundi 19 juillet

- MARCHÉ FESTIF

Que nous organiserons le lundi 2 août

avec « Corrèze Animation ».

Il sera animé par Rémi Sallard.



Les artistes de notre association exposeront leurs créations : Tableaux de sable lors de **la FOIRE ARTISANALE** organisée le Vendredi 6 août, par le Club Sport et culture de Corrèze



Si des nouvelles personnes souhaitent se joindre à l'Association, elles peuvent prendre contact avec Dumond Monique au : 05 55 21 32 87 ou 06 84 51 53 29

En espérant bientôt retrouver tous nos Adhérents, Prenez bien soin de vous

Cordialement Monique DUMOND et son Bureau



L'A.S.V.C.



La saison d'après...

Après deux saisons écourtées à cause de la crise sanitaire, le foot connaît, comme d'autres disciplines, des incertitudes sur l'avenir de certains clubs. Beaucoup parlent de saison blanche mais même privée de compétition, l'édition 2020/2021 aura coûté le prix des engagements, le paiement des licences, des assurances, des frais fixes Et le risque de connaître une perte importante de licenciés.

L'A.S.V.C. avec ses finances saines et son staff inchangé partira avec des atouts indispensables pour la sérénité du club.

C'est pourquoi la saison 2021/2022 doit être celle du plaisir de se retrouver, de jouer, de lancer une nouvelle dynamique. Une année où nous espérons pouvoir compter encore sur votre soutien pour nous aider à mieux nous structurer.

L'objectif de la future saison est de consolider les effectifs de chaque formation et de mieux encadrer l'école de foot par la formation des éducateurs.

Au-delà du sportif, le club œuvre pour que les installations de la Butte de Chastre soient un lieu de convivialité et d'animation pour notre commune.

Animation: 16 Août Marché de Pays avec Mathieu Martinie



LE CSCC

C'est une année bien particulière pour l'association qui a vu ses activités s'interrompre très tôt dans la saison. La reprise ne se fera certainement qu'en Septembre en espérant que nos adhérents nous resteront fidèles. Le badminton n'a pu poursuivre son activité, les gymnases étant interdits d'accès. La reprise devrait avoir lieu en Septembre, idem pour le groupe occitan qui ne pourra reprendre son activité qu'à la rentrée. L'association participera aux animations de l'été en participant aux marchés festifs du terroir.

Elle organisera son marché artisanal le vendredi 6 Août. Ce marché se déroulera sur la journée sur les places de la mairie avec une animation musicale en soirée, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

L'ATHLETISME CORREZOIS

C'est une saison bien compliquée pour les athlètes du CSC Corrèze.

Avant que la saison ne redémarre vraiment, le deuxième confinement venait perturber cette saison d'athlétisme particulière.

Le club et ses encadrants se sont adaptés aux consignes sanitaires préconisées par le FFA afin de continuer à proposer animations et entraînements à nos jeunes. Ainsi, les athlètes avaient rendez-vous au stade les mercredis après-midi et samedi matin quelle que soit la météo, puis se sont ajoutés les vendredis à partir de 17h. Pendant toute cette période incertaine, la majorité des athlètes a répondu présent et a participé activement aux séances proposées.

A partir du mois de Mars, ils ont pu participer à des compétitions organisées dans le cadre covid de la FFA, sous forme de « défi athlé et animation covid ». Trois compétitions ont été organisées au stade de Corrèze à huis clos (27 Mars, 24 Avril, 16 Mai), une animation pour l'école d'athlétisme le 14 Mai.

Le 16 Mai, Jérémy Saussay envoie l'engin de 5kgs, au lancer du marteau, à 48m62 ce qui le place au 4ème rang au bilan national cadet. C'est une performance qualifiante pour les championnats de France, à confirmer sur les meetings régionaux et nationaux.

La reprise des compétitions va se faire progressivement à partir du 19 Mai jusqu'à fin Juillet avec les différents championnats de France et les jeux olympiques.

A la rentrée scolaire de Septembre, le club sera partenaire de l'animation activité physique quotidienne qui aura lieu à l'école primaire. Ce sera dans le cadre de l'animation nationale « Jeux bouge ».



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Chers Corrèzoises, Corrèzois,

Tout d'abord nous tenions à vous témoigner notre gratitude quant à votre générosité et vos marques d'affection lors de notre dernière campagne des calendriers.

Cette nouvelle année est synonyme de changements pour le Centre de Secours de Corrèze. En effet, après plus de 20ans de présidence de l'amicale, David Besseau a transmis la gestion de celle-ci à un nouveau bureau. Nous profitons de cet espace d'expression pour remercier David qui a su, toutes ses années, faire vivre notre belle association.

Bureau de l'amicale : Marion Delannoy (Trésorière), Thomas Tindas (Trésorier adjoint), Nicolas Bulcourt (Président adjoint), Romain Peschel (Président), Marie-Pauline Dubech (Secrétaire) et Cédric Delannoy (Secrétaire adjoint)



2021 s'accompagne également d'un changement à la tête du Centre de Secours avec la nomination prochaine d'un nouveau binôme pour la gestion et la direction de notre centre. A cette occasion nous souhaitons remercier chaleureusement Cyrille Forest pour ces 10 années de bons et loyaux services en tant que chef de centre.

Après une année compliquée par les contraintes sanitaires, nous serions heureux de partager un moment de convivialité avec vous lors du 14 Juillet que l'amicale a le plaisir et l'honneur d'organiser cet été. Nous profiterons également de cette belle journée pour vous proposer de découvrir le monde des sapeurs-pompiers lors des portes ouvertes que nous organiserons durant la matinée.

Pour finir, sachez que vos messages de soutien et d'encouragement, reçus ces derniers temps, ont été particulièrement appréciés par l'ensemble du personnel du Centre de Secours de Corrèze.



Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.

Les Sapeurs-pompiers de Corrèze.

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE CORREZE

« LE FUSIL CORREZIEN »

Je vais commencer par faire le bilan de la saison de chasse (même si elle se termine au 30 juin, une saison de chasse commence le 1^{er} juillet de l'année-n et se termine le 30 juin de l'année n+1).

Bilan de la saison de chasse 2020-2021 :

13 sangliers (15 pour la saison 2019/2020, 33 pour la saison 2018/2019),

28 chevreuils pour 28 attributions (dont 11 brocards en tir d'été),

5 cerfs (1 mâle 10 cors, 1 mâle 7 cors, 1 biche, 2 faons) pour 5 attributions.

Pour la saison prochaine (2021-2022), il nous a été attribué 28 chevreuils et 6 cerfs. Comme il n'y a pas de plan de chasse « sanglier » en Corrèze, les prélèvements sont illimités.

Dans les mois de janvier, février et mars, des chasseurs « spécialisés corvidés » (corneille noire, corbeau freux) sont venus sur le secteur de Brousse-Reygnac-Bouysse, afin de réguler une grosse population de Corneille noire pour limiter les dégâts sur les prairies et les blés semés et pour prévenir des dégâts sur les maïs qui vont être semés fin mai début juin.

Cet hiver, suite à des dégâts de renard dans les poulaillers au Roc-Blanc, j'ai demandé une autorisation de piégeage auprès de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze (FDC 19) car la partie du secteur impacté fait partie de la Réserve de Chasse Communale. L'autorisation acceptée, les pièges ont été posés mais aucun renard n'a été capturé.

Avec la COVID 19, les piégeurs ont dû suspendre leur activité à partir du mois de novembre car considérée comme « non essentielle ». Suite à ce constat, je souhaite renouveler l'opération pour la saison prochaine afin d'éviter de nouveaux dégâts dans les poulaillers concernés et alentours. Je remercie les piégeurs pour leur dévouement.

Les comptages aux phares du Lièvre, réalisés par les techniciens de la FDC 19, habituellement effectués au mois de mars tous les 2 ans n'ont pu avoir lieu cette année en raison des mesures sanitaires.

A partir du 1^{ER} juin 2021, les tirs d'été des brocards (chevreuils mâles) et du renard vont avoir lieu. Comme depuis quelques années, des chasseurs de Savoie viendront à cette occasion. Ils ne chassent que sur le territoire de la société de chasse du « Fusil Corrèzien » et sont des chasseurs responsables tant au niveau éthique que sécuritaire.

Pour conclure, si les mesures sanitaires liées à la COVID 19 le permettent, l'assemblée générale de la Société de chasse du « Fusil Corrèzien » se déroulera le 06 août 2021 à la salle des associations (à côté de la Trésorerie) à 20H00.

Chasseurs, Propriétaires, Agriculteurs, Forestiers ainsi que toutes autres personnes sont conviées à l'assemblée générale.

Le Président, Xavier LE BON

06-61-17-28-63

TERVAS

TERVAS

Association pour la Promotion des Arts Graphiques et Manuels

Vous connaissez ?

Sans doute que non, car cette association agit dans tout le département, sur des projets culturels qui lui sont souvent proposés. Ces dernières années, sur Tulle, l'association a porté plusieurs projets d'expositions et de boutiques éphémères ; à Corrèze même, 2 événements en 2021 :

- ATELIER DU PÉNITENT BLANC

Tervas y rassemble 6 céramistes de Haute et Moyenne Corrèze qui, durant tout l'été, proposeront leurs créations à la vente.

La boutique-atelier sera ouverte de 10h à 19h tous les jours (sauf le Dimanche) à partir du 5 juillet, et jusqu'au 31 août, voire au delà ...

Béatrice CHASTAGNOL	Tulle	raku
Mégane DELABROUSSE	Corrèze	grès utilitaires
Sabine DORÉMUS	Corrèze	sculptures grès
Julie NACHAJSKA	Tulle	terre polie
Anne-Cécile PRUNIER	Ambrugeat	grès utilitaires
Marianne PETER	Naves	marbrures sur faïence et porcelaine



Fort de cette expérience, l'association espère par la suite, faire de l'Atelier du Pénitent Blanc le lieu d'échanges et de rencontres autour de la Céramique.

Contact : Atelier du Pénitent Blanc – 19 rue Eugène Combes
Christian Dorémus 0 652 662 819
<https://www.facebook.com/Ceram19>
(page facebook ouverte en juin)

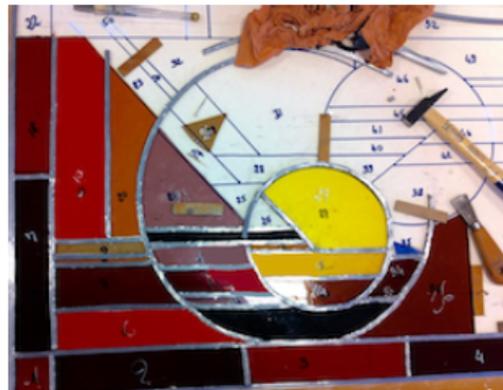


- STAGE VITRAIL

En partenariat avec Maisons Paysannes de la Corrèze, Tervas met en place des stages d'initiation à la création de vitraux, stages qui ciblent les personnes souhaitant installer un vitrail dans leur 'maison paysanne' rénovée ou en cours d'aménagement. Ces stages sont ouverts aux habitants de la commune de Corrèze.

Prévu en mars 2020, le premier s'est déroulé en juin 2020 ; le second programmé en novembre 2020, a été reporté 3 fois.

Il est maintenant prévu du **20 au 22 août** à Corrèze – Espace Culturel - .



Il reste quelques places* ; vous êtes intéressé(e) ?

* Inscription obligatoire avant le 15 juillet pour participer

Demandez la documentation, inscrivez vous par mel à tervas@free.fr ou à Christian Dorémus au 0 652 662 819.



Yannick VITRAT
Gérant
06 07 79 77 33

12, Allée des Remparts • 19300 EGLETONS
Tél. 09 66 42 03 49 • Fax : 05 44 40 93 05 • correze-hygiene@orange.fr

Pain cuit sur place
Produits Biologiques
Jambon à la coupe
Fromage à la coupe

Produits Régionaux
Vente de gaz
Boissons Fraîches
Tickets Restaurants acceptés...

Livraison Gratuite à domicile (voir conditions en magasin)

Ludovic JACQ

Directeur d'Agence
Agence de Corrèze
Tel. 05.55.21.26.74

ludovic.jacq@ca-centrefrance.fr

www.ca-centrefrance.fr



Toute une banque
pour vous

ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ALARME AUTOMATIMES
ECLAIRAGES PUBLIC
DIVERS PRESTATIONS
MAINTENANCE
DEPANNAGES

FRANCIS STALIN

4 RUE DU PONT NEUF
19800 CORREZE

TEL 05 55 21 63 66 FAX 0555214788
MAIL francis.stalin@orange.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

**31 AGENCES A VOTRE SERVICE
EN CORRÈZE**

Retrouvez-nous sur groupama.fr

N°Cristal 0 969 320 319

APPEL NON SURTAXE

Groupama d'0c - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'0c

**SAS CHEZE
CHRISTIAN**

Métallerie
Menuiserie Aluminium et PVC

www.sascheze.fr

☎ - 05 55 21 35 20

ISOLATION
MENUISERIE
PEINTURE
PLÂTRERIE
SOLS

ECO TRAVAUX
www.ecotravaux.net

**UNE ENTREPRISE
À VOTRE SERVICE
PRÈS DE CHEZ VOUS**

Les Quatre Routes
19 800 GIMEL LES CASCADES
05 55 93 25 50

102 Avenue de Ventadour
19300 EGLETONS
05 55 93 04 91



EURL

MAURICE DE FARIA

GARE DE CORRÈZE

Plomberie, Chauffage

Climatisation

Installation, Dépannage, Entretien

Tél. 05 55 21 34 45

Port. 06 08 77 11 47

maurice.defaria@orange.fr



**SCP d'Architecture
Langeau – Vignal – Souffron**

Architectes Tertio - Gare de Corrèze
19800 Corrèze / 05 55 21 01 55 /
contact.tertio@orange.fr